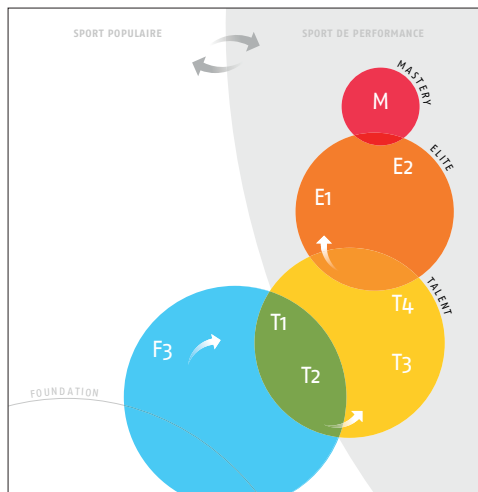


Profil de compétences du Chief Physiotherapy Officer (CPO) / physiothérapeute de la fédération

1. Domaines d'activité

Classification selon le FTEM

- Secteurs-clés F, T, E et M, en particulier pour les phases F3 à M



Conception/planification/réseau

- *En collaboration avec le chef du sport de compétition/chef de la relève et le Chief Medical Officer, élaboration du concept médico-sportif pour l'élite et la relève ;
- *Organisation, garantie et surveillance des mesures physiothérapeutiques conformément au concept médico-sportif ;
- *Conduite de l'équipe médicale en commun avec le Chief Medical Officer (en collaboration étroite avec le chef du sport de compétition/chef de la relève) ;
- *Conduite et coordination générale de l'équipe de physiothérapeutes ;
- *Planification des engagements des membres de l'équipe de physiothérapeutes ;
- *Gestion d'un réseau de spécialistes ;
- Rassemblement et transfert des connaissances et du savoir-faire internes (p. ex. sous forme de formations continues au sein de l'équipe médicale et/ou évent. avec l'équipe d'entraîneurs).

Prévention, diagnostic, encadrement et traitement

- Garantie de l'encadrement de physiothérapie et des premiers soins lors des compétitions (et évent. lors des entraînements) ;
- Garantie d'un accès rapide à un encadrement/traitement de physiothérapie en cas de maladie ou de blessure ;
- Echanges étroits avec le(s) médecin(s) en charge de la rééducation/réintégration des athlètes ;
- Présentation à des athlètes (et à des entraîneurs) de thèmes en lien avec les blessures et les surcharges musculo-squelettiques, les mesures actives et passives de régénération, la coordination et la sensomotricité, etc. ;

- Accompagnement des athlètes aux contrôles antidopage (en concertation étroite avec le CMO) ;
- Vérification de la fourniture de médicaments (en concertation étroite avec le CMO).

2. Exigences

- *Expérience en leadership ;
- *Expérience en matière de travaux conceptuels ;
- Bachelor/Master of Science en physiothérapie et formation continue en physiothérapie sportive ;
- Membre de l'ASPS ;
- Certification ASPS au moins C ;
- *Certification ASPS A ou B ;
- Formation continue régulière dans le milieu professionnel ;
- Connaissance des exigences physiques du sport ainsi que des principaux risques de blessure et de santé ;
- Comportement responsable en accord avec la Charte d'éthique et le Code de Conduite de Swiss Olympic ;
- Comportement responsable en accord avec le Code mondial antidopage, le Statut concernant le dopage de Swiss Olympic et le Code médical du CIO ;
- Connaissances actualisées des règles en vigueur dans la lutte contre le dopage, y compris les droits et les obligations en cas de contrôles, les risques de dopage, les outils et les supports, la nécessité de disposer d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT/TUE) et la procédure y afférente.

3. Groupes cibles/partenaires

- Athlètes d'élite et de la relève ;
- Entraîneurs ;
- Chef du sport de compétition/chef de la relève ;
- Equipe médicale (autres physiothérapeutes de la fédération, Chief Medical Officer, médecins de la fédération, masseurs, etc.) ;
- Spécialistes en sciences du sport ;
- Swiss Olympic Medical Centers/Sport Medical Bases approved by Swiss Olympic ;
- Spécialistes (ostéopathes, thérapeutes manuels, etc.) ;
- Swiss Olympic ;
- Association Suisse de Physiothérapie (ASPS) ;
- Société Suisse de Médecine du Sport (SSMS) ;
- Swiss Sports Nutrition Society (SSNS) ;
- Swiss Association of Sport Psychology (SASP) ;
- Association Suisse des Préparateurs Physiques (ASPP) ;
- Fondation Antidoping Suisse.

* Les points précédés par un * sont des domaines d'activité et des exigences qui concernent le Chief Physiotherapy Officer, CPO (=responsable de l'équipe de physiothérapeutes de la fédération). Il s'agit généralement du physiothérapeute qui dirige l'équipe de physiothérapeutes au sein d'une fédération. Dans les structures de petite taille, les tâches du Chief Physiotherapy Officer et du physiothérapeute de la fédération peuvent être effectuées par une seule et même personne.